

ART In Situ OAI

09/12/2020

Appel à candidatures sur dossier de références afin de sélectionner un/une artiste pour réaliser un projet Art in Situ OAI au siège de l'OAI / Forum da Vinci

sous le haut patronage de Mme Sam Tanson, Ministre de la Culture

Description

Appel à candidatures sur dossier de références afin de sélectionner un/une artiste pour réaliser un projet Art in Situ OAI au siège de l'OAI / Forum da Vinci

Les artistes plasticiens sont nécessairement confrontés à la mise en espace de leurs œuvres dans des sites / lieux prédéfinis. Leurs créations s'étendent libérées des supports et techniques traditionnels. Le travail *In Situ*, celui qui interagit avec l'espace environnant qui amena une réflexion plus interactive avec son public est devenu le standard pour toute création contemporaine.

L'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI.LU), en collaboration avec l'asbl da Vinci et l'asbl Art Contemporain.Lu, lance le projet *ART In Situ OAI*.

Il s'agit d'accueillir au siège OAI / Forum da Vinci du n° 6 Bd Grande-Duchesse Charlotte à Luxembourg de manière temporaire une installation / œuvre artistique en accord avec le site. L'OAI s'engage à payer la production du projet sélectionné et le cachet de l'artiste. La pièce restera ensuite exposée dans le lieu pour une durée de **36 mois**.

La pièce restera propriété de l'artiste et ce dernier la retrouvera après le démontage de l'installation. Durant la période d'exposition, l'artiste sélectionné(e) s'engage également à réaliser une série de 2 ou 3 conférences ou autres manifestations en lien avec sa démarche, l'œuvre et la problématique de l'*In Situ* ; ceci en collaboration avec l'OAI ou les asbl da Vinci ou Art Contemporain.Lu

Le processus de création et l'œuvre seront documentés par un film et une publication (print et online).

Cette initiative s'inscrit aussi dans une campagne plus large de sensibilisation visant à mieux intégrer de manière créative l'art dans la construction et l'espace public, notamment par le secteur public en application de la législation à ce sujet.

Enveloppe budgétaire : le Prix

Le montant du prix *ART In Situ OAI* est de **10 000 € TTC**.

Ce montant comprend les frais de conception et de production, les honoraires de l'artiste, les cessions de droit d'auteur lors de l'exposition pour la promotion de l'initiative, ainsi que le montage et démontage de l'œuvre. L'assurance RC du Forum da Vinci couvrira l'œuvre. L'œuvre reste la propriété de l'artiste.

Délai de candidature

Remise en ligne sur www.oai.lu jusqu'au 31/01/2021 inclus.

Comment postuler ?

Les candidats déposeront leur **dossier** à l'adresse suivante :

<https://www.oai.lu/fr/24/accueil/actualite-agenda/actualite/0-mode-news-id-2750/>

Ce dossier devra contenir les seules pièces suivantes :

- 1) Un curriculum vitae indiquant les éléments biographiques et les titres d'études et professionnels (Din A4)
- 2) Un dossier artistique actualisé (démarche artistique, visuels des œuvres significatives) de maximum 10 pages Din A4.
- 3) **Une note d'intention explicitant les motivations et le concept artistique pour réaliser le projet ART In Situ OAI de 4 pages Din A4 au maximum (indication sommaire de la nature de l'œuvre...).**

Les langues du dépôt : français ou anglais.

Documentation sur le Siège OAI / Forum da Vinci

Les plans du Forum da Vinci, **le livre concours siège OAI / Forum da Vinci** et des images actuelles pour se mettre dans l'ambiance de création et de l'exploitation de ce lieu peuvent être téléchargés au lien suivant :

<https://www.oai.lu/fr/24/accueil/actualite-agenda/actualite/0-mode-news-id-2750/>

Remarque importante : l'œuvre installée devra permettre de continuer les activités usuelles des occupants du siège OAI.

Visite libre possible du siège OAI / Forum da Vinci aux heures d'ouverture : 9 -17h

Si les artistes désirent participer à une **visite guidée** des lieux avant de remettre leur candidature, elles/ils peuvent en faire la demande par mail à secretariat@oai.lu.

Selon le nombre d'inscrits, une ou plusieurs visites seront organisées par l'OAI.

Les dates vous seront communiquées en temps utile.

Ce déplacement éventuel se fera par les moyens propres des candidat(e)s.

Condition de participation

L'appel à candidatures est ouvert

aux artistes luxembourgeois,

aux artistes résident(e)s au GD du Luxembourg ou dans la Grande Région,

ayant répondu à l'appel de candidature dans les délais et présenté un dossier conforme.

Jury

Artiste : Su-Mei Tse
Artiste : Trixi Weis
Curateur : Christian Mosar
Critique d'art : Josée Hansen
Architecte : Marie Lucas
Ingénieur : Gilles Christnach
Institution (FRAC Metz) : Fanny Gonella
Ministère de la Culture : Claudine Hemmer

Secrétaires du jury sans droit de vote : Alex Reding et Pierre Hurt

Critères de sélection du / de la candidat(e)

Le jury prendra en compte notamment la note d'intention des candidats en termes d'originalité, de pertinence formelle, significative et cohérente, et de la manière de procéder pour répondre au contexte des lieux et des occupants...

Calendrier

Date limite de candidature : 31/01/2021 inclus
Jury et proclamation du lauréat : début mars 2021
Inauguration de l'œuvre : fin mai 2021

Contact

Adresse pour l'envoi des candidatures : en ligne sur www.oai.lu

Pour toute question merci de faire un e-mail à

artcontemporain@artcontemporain.lu avec copie à secretariat@oai.lu

Sous le haut patronage de Mme Sam Tanson, Ministre de la Culture



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

En collaboration avec



Art Contemporain.Lu Asbl

Siège OAI – Forum da Vinci



© Christof Weber
Arch. : TETRA KAYSER ASSOCIES



© Bashua